

Introduction

Les troubles des conduites alimentaires sont fréquents et débutent généralement à l'adolescence. Certains sont passagers et sans conséquence pour la santé physique et le bien-être psychologique, d'autres sont de véritables maladies. L'anorexie mentale se caractérise par la restriction alimentaire associée au maintien d'un poids physiologiquement bas ; la boulimie se caractérise par la perte du contrôle de la prise alimentaire associée ou non à des vomissements et à des variations du poids. Les formes débutantes sont, à tort, banalisées. Les prises en charge diététiques ou nutritionnelles aggravent les problèmes et ne prennent pas en compte les spécificités psychologiques de ces maladies. L'impact de ces maladies sur les relations familiales, par l'incompréhension qu'elles suscitent, est sous-estimé. Les particularités de la détresse d'une personne souffrant d'anorexie mentale et/ou de boulimie sont généralement une tendance à la surévaluation du poids, une insatisfaction des formes corporelles et de leur contrôle. Ce sont des maladies complexes, avec un fort potentiel de chronicité, qui nécessitent une prise charge précoce par des centres spécialisés.

Procédure pratique

1. Pour une consultation :

Pour prendre rendez-vous à la consultation :

- vous téléphonez au 02/386.09.78
- dès que le rendez-vous aura été fixé par le Secrétariat de l'accueil, vous recevrez un courriel de confirmation.

2. Pour une hospitalisation :

Pour prendre rendez-vous en vue d'une hospitalisation :

- vous téléphonez au 02/386.09.78
- dès que le rendez-vous de préadmission aura été fixé par le secrétariat de l'accueil, vous recevrez un courriel de confirmation.

- Après la consultation, si l'hospitalisation est indiquée, une date d'admission sera fixée par le service d'admission (02/386.09.27).

- Vous pourrez dès lors contacter l'équipe infirmière (02/386.09.30) afin d'obtenir les informations pratiques sur l'hospitalisation.

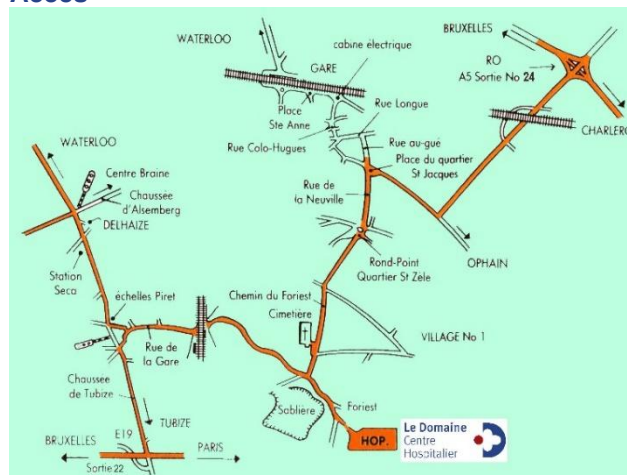
Renseignements pratiques

Informations complémentaires et plan d'accès : Consultez le site internet www.domaine-ulb.be

L'unité se situe au premier étage du bâtiment central.

Un parking est à votre disposition.

Accès



Chemin Jean Lanneau 39
B-1420 Braine-l'Alleud
T +32 2 386 09 30
F +32 2 386 09 93
www.domaine-ulb.be
uta@domaine-ulb.be

Éditeur responsable : Dr Nicolas Clumeck

Vers. Janvier 25

Le Domaine
Centre
Hospitalier



**Unité des
Troubles
Alimentaires
(UTA)**

**Programme
anorexie/boulimie**

L'Unité des Troubles Alimentaires

L'Unité des Troubles Alimentaires (UTA) est une unité de 30 lits prenant en charge d'une part, les adolescents (>13ans) et d'autre part, les jeunes adultes ou adultes souffrant d'**anorexie mentale, de boulimie ou d'un trouble apparenté** à ces deux maladies.

L'hospitalisation est indiquée en cas de mise au point somatique, d'évaluation psychiatrique et psychologique ou encore lors d'un échec du traitement en consultation ou au Centre Thérapeutique du Trouble alimentaire de l'Adolescent (voir brochure spécifique).

Nous ne proposons pas de programme pour l'obésité, après une opération chirurgicale pour l'obésité ou pour perdre du poids.

Thérapie résidentielle intensive

La thérapie résidentielle fait suite à une période d'évaluation et d'adaptation, elle s'appuie sur **une convention en relation avec la reprise d'une alimentation compatible avec une bonne santé et le retour ou le maintien d'un poids minimum normal**. C'est une condition indispensable pour une bonne conduite du traitement psychothérapeutique. En suivant notre schéma nutritionnel, vous prendrez conscience que vous pouvez manger de façon équilibrée.

Outre de surmonter la crainte d'un retour à un état nutritionnel optimal et une structure alimentaire stable, l'objectif de la thérapie est de fournir des informations adéquates, et de vous engager dans

des entretiens individuels, familiaux ou des groupes centrés sur des dimensions psychologiques (par ex. l'expérience corporelle, l'impulsivité, l'estime de soi, ...) et relationnelles (par ex. l'affirmation de soi, les relations familiales et sociales). Ces activités permettent également de vous se préparer à un traitement ambulatoire.

Durant l'hospitalisation

L'atelier d'écriture, d'art plastique et graphique ainsi qu'un atelier de méditation sont des moyen de découverte de soi.

Les modalités de traitement associent les proches lors de groupes de parents, des entretiens familiaux ou de couple.

L'assistante sociale accompagne le patient dans ses démarches sociales et administratives.

Les patients en obligation scolaire.

Hospitalisation courte

Un séjour d'évaluation de 3 à 5 semaines peut être proposé par le psychiatre lorsque l'état somatique ou psychologique est modérément problématique (par ex. crises de boulimie incoercibles, difficultés familiales ou sociales passagères). Cette modalité hospitalière permet de se reposer, de reprendre un schéma alimentaire normal, de traiter les complications du trouble alimentaire, de ne plus perdre de poids ou tenter d'en reprendre et de reprendre une thérapie ambulatoire.

